

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pierre Laget, le docteur empoisonneur - Le débrief

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit. Je vous ai raconté aujourd'hui l'affaire du docteur Lager, un dentiste de Baisier dans les roues, qui en 1929 tente d'empoisonner sa sœur Marie-Louise avec de l'arsenic et on découvre qu'il a déjà tué sa deuxième femme de la même manière et peut-être sa première, même s'il n'a pas été condamné pour ça.

Et pour le débrief, je suis avec Jean-Pierre Fournier, qui est l'auteur du livre qui m'a inspiré cette histoire,

l'affaire Lager, une énigme qui boule vers ça à la France, parut aux éditions Le Papillon-Rouge. Ma première question, Monsieur Fournier, est-ce que vous savez ce qui est devenu Marie-Louise, parce qu'elle a survécu ?

Alors c'est difficile, parce qu'effectivement elle a survécu et elle s'est retirée avec sa mère à Marseille.

Mais je n'ai jamais pu savoir ce qu'il était advenu, je crois qu'elle est décédée d'ailleurs à Marseille, sa mère donc également, puisque le corps de sa mère a été rapatrié dans le covo de famille à Baisier en 1935.

Mais Marie-Louise, on ne sait pas.

On va revenir dans un instant sur cette histoire, point par point, parce qu'il y a 2-3 points que je veux absolument éclaircir avec vous.

Mais je n'ai pas de savoir ce qui vous a intéressé là-dedans, vous êtes de Baisier ?

Non, mais pas très loin.

C'est une affaire qui court dans l'imaginaire de Baisier, les gens savaient avant que vous écriviez cette histoire ?

Oui, oui, oui, certaines personnes de Baisier.

Bon, c'est quand même une affaire qui est très ancienne, alors évidemment la mémoire se délite au fil des ans.

Mais il y a des personnes, je connais donc des personnes dont les parents ont connu donc la famille Alexandre,

puisque les deux filles donc qui sont devenues les épouses de Pierre Lager, étaient donc les filles Alexandre,

et ils les ont donc très bien connues, de même qu'ils avaient connu donc Pierre Lager.

Alors pour reconstituer, comme vous l'avez fait, merveilleusement dans le détail cette histoire, on trouve tout aux archives départementales de l'Héro ?

Alors oui, on trouve beaucoup de choses aux archives départementales de l'Héro,

notamment la presse de l'époque, vous avez deux journaux importants,

deux journaux régionaux importants qui étaient l'éclair de Montpellier et le petit méridional.

Et ensuite, comme il a été jugé à Montpellier,

tout son dossier d'instruction est archivé depuis aux archives départementales donc de l'Héro, c'est-à-dire à Montpellier.

Son dossier donc pénal quand il était au Bagne est archivé avec son Provence.

Ça pèse combien un dossier d'instruction comme celui-là, parce qu'aujourd'hui un dossier d'instruction ça pèse des kilos ?

Bonne question, je ne l'ai pas pesé mais il est énorme, j'ai mis deux ans donc parce que...

Alors le problème c'est que quand j'ai consulté ce dossier,

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pierre Laget, le docteur empoisonneur - Le débrief

normalement j'ai dû demander une érogation parce qu'il fallait à l'époque respecter un délai de 100 ans entre la condamnation et la communication donc au public. Alors que maintenant dans les années 2000, 2005, par là ou six, ils l'ont ramené à 75 ans. Alors j'ai mis deux ans donc à dépouiller ce dossier et à le travailler donc sur ordinateur. Je n'avais pas d'autre solution, je ne pouvais pas faire de photocopie ni le numériser. Moi ce qui m'a fasciné, Monsieur Fournier dans cette histoire, c'est la qualité de cette enquête. Je raconte beaucoup d'affaires anciennes et en général les enquêtes, les instructions qui sont complètement backlées, les gens condamnés sans preuve, là c'est un péccable d'un bout à l'autre, non ? J'ai essayé de rendre cet ouvrage le plus précis possible. Mais l'enquête elle-même de police, celle du juge, est impeccable. C'est-à-dire qu'ils ont réuni les preuves, ils ont pratiqué les tests à la mesure de la science de l'époque, bien sûr. Oui voilà, on vous dit à la mesure de la science de l'époque parce qu'en définitive, les preuves, oui si on veut, parce que si on se reporte quelques années plus tard, vous avez aussi l'affaire Marie Benard et Marie Benard a fini à quitter. Alors qu'on retrouve de l'arsenic dans certains décadales ? Oui, dans certains endroits on trouve effectivement de l'arsenic. Alors lui, en fait, et comme vous l'avez très bien dit, très bien expliqué, il s'est retranché derrière le fait que, bon, étant médecin, il nous répand pour l'arsenic, d'autant que l'arsenic a la propriété de conserver, de dessécher les corps, alors que si vous avez bien lu donc le livre, quand ils ont exhumé le corps de Sarah, c'était de la gouille, il n'y avait plus rien quoi. C'est-à-dire que vous doutez du test de marche ? Non, non, je ne doute pas certainement qu'il y avait donc de l'arsenic, mais à quelle dose, on ne sait pas, parce que le rapport du cabinet de toxicologie de Paris a remis un peu en cause les analyses qui ont été pratiquées par les médecins langosiennes. C'est ce qu'il lui a évité, bien sûr, la guillotine. D'ailleurs, évoquons tout de suite ce mystère qui est l'argument soulevé par l'avocat de la géoprocé. Effectivement, il savait que l'arsenic était détectable, pourquoi il a été d'utiliser ? Marfa, il a joué à la roulette russe, c'est-à-dire que... Il a joué à la roulette russe. Oui, c'est ça, la probabilité qu'il y a un contrôle était faible. Il n'y a pas d'aveux, il n'y a jamais eu d'aveux. Il y avait donc deux morts suspects. Et si sa sœur était décédée à son tour, c'était le crime parfait. C'est le grain de sable qui a grippé la machine. Parce que l'arsenic, c'est un poison qui est utilisé essentiellement au XVIIIe siècle ? Oui, au XVIIIe, XIXe, XXe... Parce qu'il est assez vite détectable, c'est-à-dire qu'il laisse... Au-delà du test de marche, il laisse aussi des traces dans les tripes, des traces très caractéristiques noires. Il a dit, lui-même, au procès, il a dit qu'un étudiant de première année de médecine,

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pierre Laget, le docteur empoisonneur - Le débrief**

c'est très bien que l'arsenic est un poison qui est détectable entre tous.  
Il connaissait, lui, des poisons qui étaient totalement indétectables.  
Et qui ne les avait utilisés, c'est ça son argument.  
Alors, il y a un autre grand mystère.  
Moi, j'ai ma petite idée, je voudrais la vôtre d'abord.  
Les trois lettres qu'il envoie pour annoncer qu'il va suicider et puis il ne se suicide pas.  
Et à aucun des trois, il ne raconte la même histoire.  
Qu'est-ce que c'est que ça ? C'est un truc incompréhensible de cette histoire, je trouve.  
Je pense que là, il a été acculé.  
Il a été acculé parce qu'il y avait de forts soupçons qui posaient sur lui.  
Et à mon avis, il a donc essayé de noyer donc le poisson,  
en expliquant qu'il était persécuté, qu'il n'avait rien à voir dans cette affaire,  
et que même à fois, il allait donc se suicider,  
parce qu'il en avait donc assez d'affronter les regards, d'affronter les remarques, etc.  
Mais la requête fait au journaliste en lui disant,  
je vous demande de ne pas parler de ma mort.  
C'est assez prétentieux puisqu'en vérité, après sa mort, qu'est-ce qu'il en a à faire ?  
Oui, mais c'était quelqu'un de très prétentieux, hein, à relager.  
Oui, il avait une auto-pénée de lui-même.  
Tout à fait, hein, tout à fait.  
Alors moi, ma piste, je vous la soumetts, vous me dites ce que vous en pensez.  
Il a un peu zinzin, docteur Lager.  
Est-ce qu'il n'y a pas là les signes d'une maladie mentale ?  
Parce que c'est du grand n'importe quoi, ces trois lettres.  
Oui, mais bon, c'est difficile, hein.  
Parce que, comme disait l'Ostre, le génie et la folie, c'est congénère, hein.  
Vous me dites génie, il y avait du génie chez lui ?  
Ah ben oui, parce que bon, il a donc réussi, quand même, à liquider ses deux femmes.  
Enfin, si vraiment, donc il a été...  
Pour la première, il a bien réussi, puisqu'il a été acquitté, donc c'est...  
Oui, pour la première, oui. Donc il a été acquitté pour la première,  
la seconde, bon...  
Ça a failli passer ?  
Là, évidemment, comme la sœur, alors en plus de ça, la sœur s'en sort,  
et la sœur l'accuse.  
L'accuse, parce que bon, il y a des problèmes d'argent.  
Non seulement la sœur l'accuse, mais la mère.  
Ceux qui ne s'étaient jamais vus dans des procès,  
ceux qui ne se voient pratiquement jamais dans les procès d'acises.  
Oui, la mère l'a lâchée, quand elle dit les 15 premiers jours de janvier,  
il faut bien reconnaître qu'il était tout seul avec elle.  
Et bien voilà.  
Voilà.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pierre Laget, le docteur empoisonneur - Le débrief**

Je vous remercie beaucoup Jean-Pierre Fournier de nous avoir autorisé à piocher dans votre livre cette formidable histoire, livre dont je rappelle le titre, l'affaire Lager, une énigme qui bouleversa à la France, aux éditions Le Papillon Rouge.  
Sous-titres réalisés par la communauté d'Amara.org